



LE CHEMIN VERT DES ÉCOLIERS

Contrat de Rénovation Urbaine

« Autour de Simonis » (CRU 6)

Rapport final

Vision globale Chemin Vert des Écoliers



FICHE 02

REQUALIFICATION DE L'ESPACE OUVERT AUX PIEDS DES TOURS GANDHI CRU 6 PROGRAMME - A2.2 B

LOCALISATION

avenue Mahatma Gandhi
Cadastre: 96S ; 96F2

ACTEURS IMPLIQUÉS

Porteur de l'opération

Services des travaux publics de la commune de Molenbeek en binôme avec le Logement Molenbeekois. Une collaboration entre la commune et le Logement Molenbeekois est nécessaire afin d'obtenir un projet cohérent qui intègre d'une manière optimale les espaces au pied des tours, avec le réaménagement de l'avenue, dans un ensemble paysager harmonieux.

Gestionnaire

Service des Espaces verts et le service en charge des travaux de voirie, en concertation avec Le Logement Molenbeekois.

Acteurs à consulter

Athénée Royal du Sippelberg
Centre Sportif du Sippelberg

Expertises pour le bureau d'étude

Architecture du paysage, ingénieur infrastructure, mobilité, écologie, GIEP et signalétique.

CONTEXTE DE LA MISSION

La «Vision globale pour le Chemin Vert des Écoliers» s'inscrit dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine «Autour de Simonis» (CRU6).

LES RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION

La plateforme participative témoigne d'une volonté d'implanter des projets locaux de revitalisation économique et de réinsertion professionnelle (potager collectif au pied de l'une des Tours Gandhi).

Les écoliers (Athénée Royal du Sippelberg, Ecole communale Armand Swartenbroeks et Ecole Toots Tielemans) ont clairement évoqué une volonté de créer des espaces propres, colorés et éclairés la nuit, agrémentés de verdure, des fleurs et de larges trottoirs munis de bancs et de mobilier urbain. Leur souhait serait de bénéficier d'un cinéma en plein air durant l'été.

Environnement

- La surface perméable en voirie doit passer de 4% à 45% de capacité d'infiltration (faisabilité soutenue par une étude des capacités d'infiltration du sol).
- Travailler la continuité écologique entre les parcelles privées et le corridor de biodiversité du talus avec un choix d'essences végétales appropriées. Aux entrées des tours, création de noues de types sauvage (gestion différenciée: fauche une à deux fois par an) et décoratif (palette végétale horticole avec une gestion plus régulière).

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENT

Mobilité adaptée

Le scénario 1 prévoit pour la rue Gandhi une part des espaces dédiés à la mobilité active, ainsi qu'une plus-value paysagère via:

- la réduction des bandes de circulation et du stationnement pour les véhicules motorisés (scénario 1 : stationnement longitudinal, scénario 2 : stationnement sur un seul côté);
- la revalorisation du stationnement sous les immeubles (consultation et évaluation des besoins en termes de mobilité partagée);
- la mise à sens unique de l'avenue Gandhi, limitée à 30km/h;
- la création d'un cheminement piéton d'une largeur de 3m au pied des tours, agrémenté de mobilier urbain;
- un corridor végétal fait tampon avec la voie carrossable;
- l'avenue Gandhi est rendue « rue cyclable » (légitimité du tronçon ICR sur cet axe) ce qui implique une valorisation de la micromobilité et du stationnement vélo (selon les autorités régionales et une consultation des citoyens).

Palette végétale

3 grands types de milieux écologiques ont été identifiés le long du Chemin Vert des Écoliers :

- paysage humide
- paysage sec
- paysage semi-aquatique

A travers cette zone (paysage sec/paysage semi-aquatique), 5 zones écologiques spécifiques sont prévues

Zone 1 : Plantation d'une large haie mixte

Créer une zone de biodiversité à proximité du talus ferroviaire grâce à la plantation d'une haie mixte. Elle constitue un écran végétal depuis les habitations.

Proposer une prairie fleurie entre la zone de la haie mixte et les jardins en gestion d'entretien différenciée* (fauche 1 ou 2 fois par an) pour la préservation de la petite faune.

Caractéristiques physiques

- Sélectionner des plantations indigènes uniquement.
- Garantir une variété d'espèces indigènes (au moins 10 essences différentes).
- Préserver les arbres existants durant 15 ans.
- Laisser sur place les branches, les feuilles et les arbres.
- La haie aura une largeur de 4m minimum et de 2m maximum, de manière contiguës.
- Aménager une clôture autour des jeunes plants durant les deux premières années.
- Privilégier les espèces pour la faune tels que des arbustes à baies (groseilliers, cassissiers, framboisiers...)

Zone 2 : les 'jardins' situés à l'entrée des tours

Paysage et palette végétale plus 'horticoles' demandant un entretien plus intensif. Les arbres existants doivent être conservés. La valeur écologique des haies peut être renforcée localement par la plantation d'essences de

tailles et d'origines variées (espèces endogènes).

Zone 3 et 4 : les noues ombragées et ensolleillées

La composition végétale des noues demande un entretien plus intensif. Elles sont constituées de noues sauvages (avec gestion différenciée) et de noues décoratives composées de plantes vivaces.

Zone 5: le parvis végétal

Les jardins à l'entrée des tours sont plus amples au sud. Dans les zones d'arbustes, la biodiversité est renforcée par l'ajout d'une variété de plantes indigènes (en gestion différenciée : une ou deux fauches par an maximum) pour une plus grande diversité d'espèces. Il est important de penser à une transition progressive avec des espèces adaptées (lisière) lorsque l'on se rapproche des pelouses.

La qualité écologique des pelouses peut être renforcée :

- soit par une gestion différenciée**,
- soit par le semi composé d'un mélange floral adapté pour un résultat plus ornemental. Prévoir une tonte plus régulière pour répondre aux besoins des usages des riverains.

** voir la liste des plantations en annexe

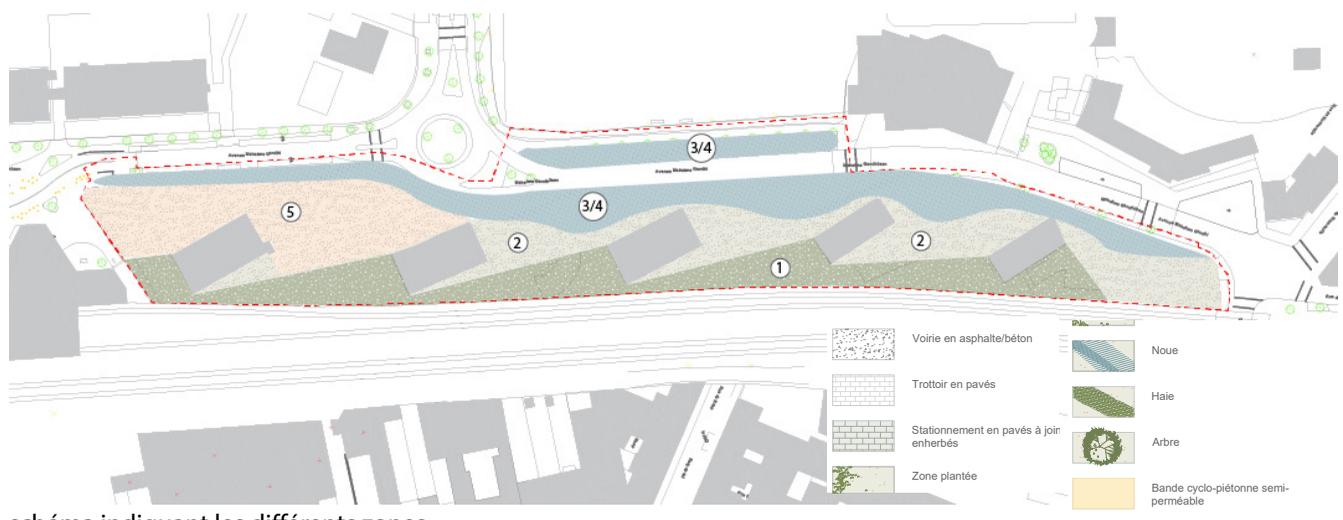


schéma indiquant les différents zones

* Une gestion différenciée implique une fauche par phases. Cela signifie que tout n'est jamais fauché en même temps. Les animaux doivent toujours pouvoir trouver un nouvel abri. Avec la fauche progressive, environ la moitié de la prairie n'est pas fauchée, ce qui crée une mosaïque de prairies hautes et basses.

FICHE 02

REQUALIFICATION DE L'ESPACE OUVERT AUX PIEDS DES TOURS GANDHI CRU 6 PROGRAMME - A2.2 B

SCÉNARIO 1 (AMBITION MOYENNE)

SITUATION ACTUELLE

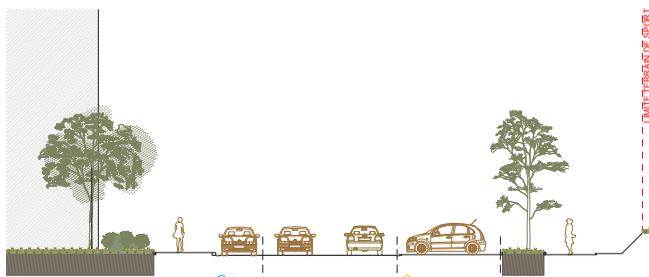
Indicateurs actuels

SURFACES DÉMINÉRALISÉES	42%	6418 m ²
SURFACES PERMÉABLES**	42%	6418 m ²
CANOPÉE VÉGÉTALE	17%	110 arbres
GESTION DES EAUX (GIEP)	0	
BIODIVERSITÉ (CBS+)	0,17	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*	0	

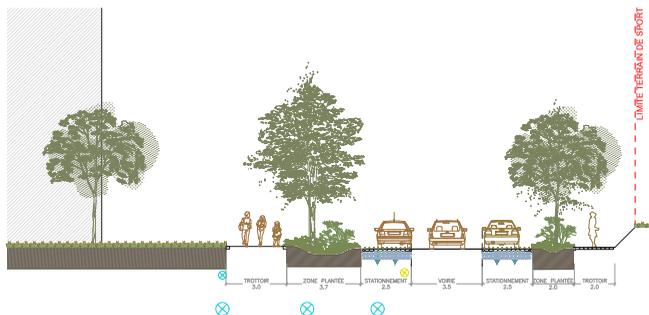
* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers

- intense de transit
- bâtiments élevés d'un côté de la rue
- pas d'arbre
- rue à double sens

** concerne uniquement le revêtement perméable, la déminéralisation est incluse dans "surfaces déminéralisées".



Coupe de la situation existante



Coupe de la proposition scénario 1 (ambition moyenne)

PROJET

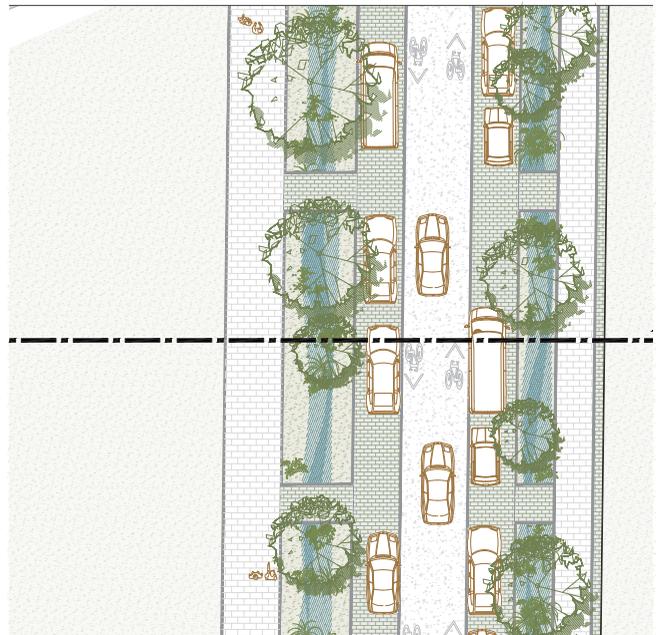
Amélioration prévue

SURFACES DÉMINÉRALISÉES	48%	+6%	7418 m ²
SURFACES PERMÉABLES**	52%	+10%	+ 1530 m ²
CANOPÉE VÉGÉTALE	21%	+4%	130 arbres
GESTION DES EAUX (GIEP)	44%	+44%	
BIODIVERSITÉ (CBS+)	0,31	+0,14	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*		+	

* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers

- réduction du trafic
- bâtiments élevés d'un côté de la rue
- alignements d'arbres
- rue à sens unique

 impact important



Plan de la situation projetée

	Voirie en asphalte/béton		Noue
	Trottoir en pavés		Haie
	Stationnement en pavés à joir enherbés		Arbre
	Zone plantée		Bande cyclo-piétonne semi-perméable

SCÉNARIO 2 (AMBITION ÉLEVÉE)

SITUATION ACTUELLE

Indicateurs actuels

SURFACES DÉMINÉRALISÉES	42%	6418 m ²
SURFACES PERMÉABLES**	42%	3472m ²
CANOPÉE VÉGÉTALE	17%	110 arbres
GESTION DES EAUX (GIEP)	0	
BIODIVERSITÉ (CBS+)	0,17	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*	0	

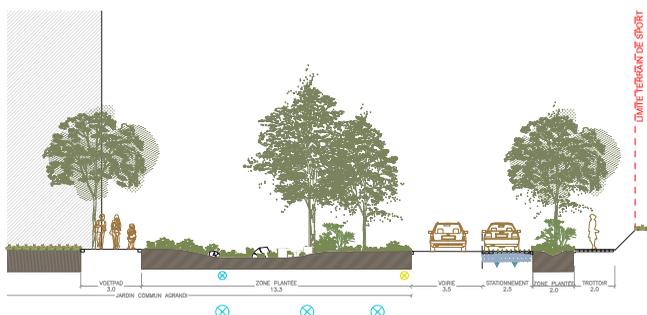
* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers

- un fort trafic de transit
- bâtiments élevés d'un côté de la rue
- pas d'arbre
- rue à double sens

** concerne uniquement le revêtement perméable, la déminéralisation est incluse dans "surfaces déminéralisées".



Coupe de la situation existante



Coupe de la proposition scénario 2 (ambition élevée)

PROJET

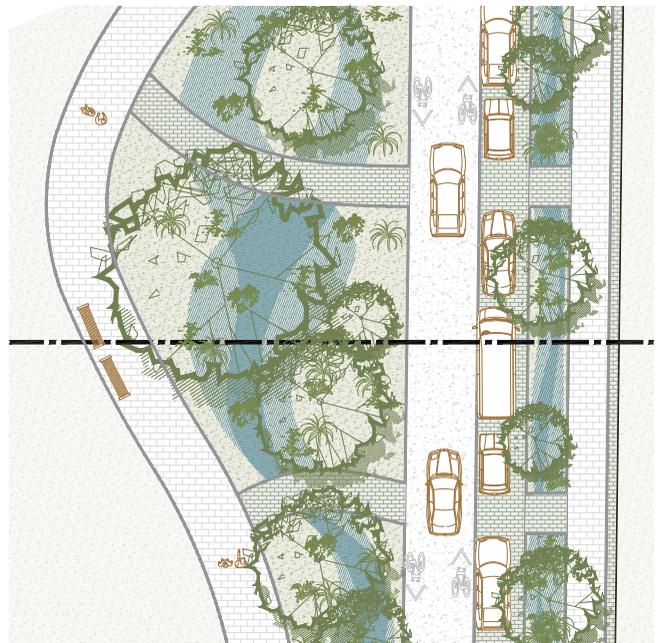
Amélioration prévue

SURFACES DÉMINÉRALISÉES	56%	+14%	8618 m ²
SURFACES PERMÉABLES**	59%	+17%	+ 2 650 m ²
CANOPÉE VÉGÉTALE	28%	+11%	175 arbres
GESTION DES EAUX (GIEP)	100%	+100%	
BIODIVERSITÉ (CBS+)	0,37	+0,2	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*	++		

* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers

- réduction du trafic
- bâtiments élevés d'un côté de la rue
- grands poches d'arbres
- rue à sens unique

impact important



Plan de la situation projetée



FICHE 02

REQUALIFICATION DE L'ESPACE OUVERT AUX PIEDS DES TOURS GANDHI
CRU 6 PROGRAMME - A2.2 B

Dossier

Masterplan Chemin Vert des Ecoliers Brussel
Beplantingsvoorstel
Proposition de plantationTotale oppervlakte weerkerend vak
Surface totale de la zone récurrenteLengte
LongueurPlant aanwijzingen
Directives concernant les plantes

	Plantnaam Nom	Hoogte Hauteur
Bomen Arbres		
	Acer freemani "Armstrong two"	15m
	Alnus glutinosa	15m
	Carpinus betulus	20m
	Stypholobium "Sophora" japonica	18m
	Tilia tomentosa	25m
Arbustes/multi-troncs Struiken/meerstam		
	Cornus kousa	6m
	Parrotia persica	10m
	Zelkova serrata	12m
	Euonymus alatus	3m
Planten vivaces Vaste planten		
	<u>Carex muskingumensis</u>	30 - 80
	<u>Deschampsia cespitosa</u>	80 - 120
	<u>Luzula sylvatica 'Solar Flare'</u>	40
	<u>Rudbeckia fulgida 'Goldsturm'</u>	80 - 120
	<u>Waldstenia ternata</u>	10 - 20
	<u>Polypodium vulgare</u>	20-30
	<u>Astrantia Major 'Roma'</u>	60 - 90
	<u>Aster JS 'Eleven Purple'</u>	40
	<u>Ajuga reptans</u>	15 - 30
	<u>Viola odorata</u>	10 - 15

